

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

2140 et 2150, rue Frontenac

Investissements

Plus de 140 000 \$

Calendrier

De la fin de septembre à la mi-octobre et de la mi-novembre à la mi-décembre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneurs

Constructions Seni inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux permettront de remettre en état l'enveloppe du bâtiment et de remplacer les escaliers des sorties extérieures. La première phase du projet, qui se terminera à la mi-octobre, consiste à réparer la maçonnerie. À partir de la mi-novembre, les travaux se feront sur les escaliers extérieurs et les balcons.

À l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble :

- ▶ La maçonnerie en haut des ouvertures du mur arrière du bâtiment sera réparée.
- ▶ Le plancher des balcons sera réparé et les garde-corps seront remplacés.
- ▶ Les escaliers arrière seront remplacés.

Dans les logements :

- ▶ Des supports temporaires seront installés dans certains logements, près de la fenêtre ou de la porte-fenêtre, lors de la réparation de maçonnerie extérieure.
- ▶ À la fin des travaux de maçonnerie, ces supports seront enlevés. Quelques travaux de plâtrage ou de peinture devront probablement être faits pour remettre le logement dans le même état qu'il était avant les travaux.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements,
- ▶ présence d'odeurs (peinture).

Merci!

*Votre patience
et votre collaboration
sont appréciées.*

Inconvénients majeurs

- ▶ Vous n'aurez pas accès aux balcons à certains moments.
- ▶ Vous n'aurez pas accès au stationnement à certains moments.
- ▶ Vous devrez être présent à certains moments, pour laisser entrer l'entrepreneur.
- ▶ Des travaux temporaires seront en place dans certains logements. Vous devrez donc libérer les portes ou les fenêtres.

Surveillez les avis pour plus d'information.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
- ▶ préparer vos fenêtres et votre porte-fenêtre (voir fiche en annexe).

Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.

Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agente de liaison**, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Véronique Levesque-Arguin**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3265**.

Travaux réalisés par :



Travaux financés par :



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

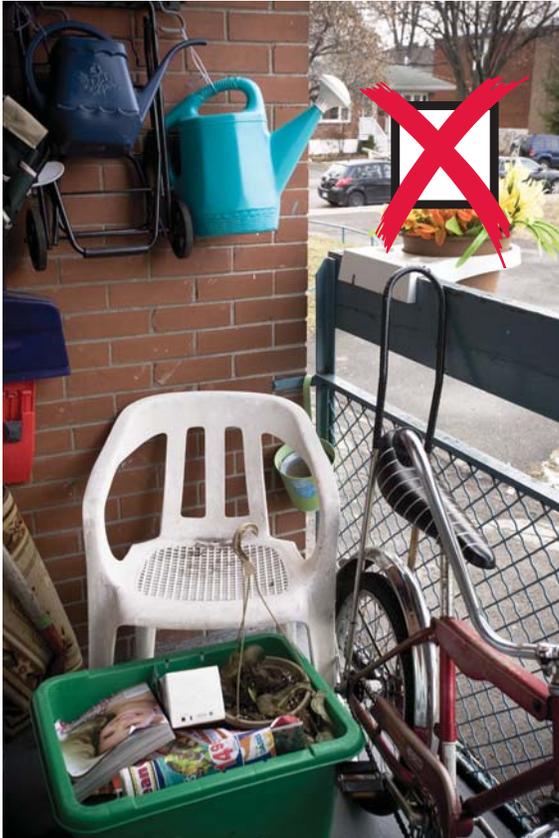
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

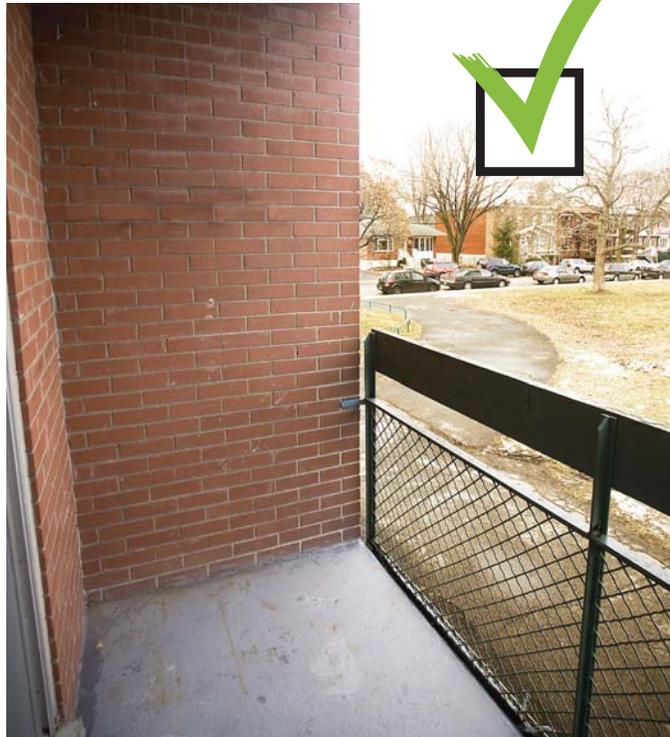
Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Véronique Levesque-Arguin**, votre agente de liaison : **514 872-9544**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

